

1^{ère} Table ronde annuelle

Plate-forme nationale du Canada
pour la réduction des risques de
catastrophe



RAPPORT FINAL

LE 26 OCTOBRE 2010
FREDERICTON, NOUVEAU-BRUNSWICK

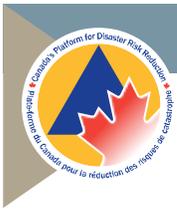


Table des matières

Lettre du Comité consultatif	01
Sommaire	02
Contexte	06
Le Cadre d'action de Hyogo : 2005-2015.....	06
Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe.....	07
Table ronde annuelle.....	08
Mot d'accueil du ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick.....	09
Mot d'accueil du ministre de Sécurité publique Canada	10
Discours liminaire.....	10
Discours du coprésident, Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe	11
Résultats du dialogue délibératif	12
Résultats de la question 1.....	12
Résultats de la question 2.....	13
Résultats de la question 3.....	15
Voie à suivre et conclusion.....	17
Voie à suivre	17
Conclusion.....	18

Liste des annexes

- Annexe A – Engagements individuels par les membres réguliers**
- Annexe B – Représentation des participants**
- Annexe C – Analyse des formulaires d'évaluation de la Table ronde**



Lettre du Comité consultatif

En tant que Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe, c'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport final de la première Table ronde nationale annuelle pour la réduction des risques de catastrophe (RRC) qui a eu lieu à Fredericton (Nouveau-Brunswick) le 26 octobre 2010. Ce rapport résume les mots de bienvenue des ministres provinciaux et fédéraux, le discours liminaire de M. Sálvano Briceño, la présentation du comité consultatif provisoire de la Plate-forme ainsi que le dialogue délibératif. Plus important encore, le rapport définit les thèmes principaux pour développer la Plate-forme nationale du Canada.

Nous sommes heureux de voir tant de personnes assister au lancement de la Plate-forme et prendre part aux discussions dans le cadre de la Table ronde. La Plate-forme nationale du Canada vise à bâtir un Canada plus sécuritaire et plus résilient par la réduction des risques et la mise à profit des capacités et des possibilités dans tous les paliers du gouvernement, des organisations non gouvernementales, le secteur privé, le secteur universitaire et le public. Bâtir un Canada résilient exige un engagement conjoint, dans tous les secteurs, de prendre des mesures de gestion et de réduction appropriées des risques pour bien anticiper les catastrophes éventuelles. La Table ronde constituait une excellente occasion de rassembler ces secteurs pour un premier dialogue important et productif afin de développer cette vision.

Nous aimerions remercier tous ceux qui ont assisté et participé à la Table ronde, en y contribuant par leurs idées et en prenant part aux discussions pour la mise en œuvre de la Plate-forme nationale du Canada. Pour être efficaces dans la réduction des risques au Canada, nous devons renforcer notre capacité de travailler de façon collective et intégrée pour appuyer et améliorer les activités de réduction des risques de catastrophe à tous les niveaux. Ce rapport étant maintenant établi et communiqué, nous devons nous engager à étudier des stratégies pour tenir compte des mesures proposées et mettre en œuvre ces mesures dans nos domaines d'influence respectifs.

Nous espérons avoir le plaisir de vous voir à la deuxième Table ronde annuelle qui aura lieu à Ottawa (Ontario) en octobre 2011, où nous pourrons faire le point sur nos progrès et poursuivre les discussions sur notre orientation.

Sincères salutations,

Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe

Serge C. Beaudoin (co-président)
Ernest MacGillivray (co-président)
Mark Baker
Gordon McBean
Francis Bradley

David Day
Louise Geoffrion
Ron Kuban
Laurie Pearce
David McCormack

Sommaire

En janvier 2005, 168 gouvernements, dont celui du Canada, ont adopté le Cadre d'action de Hyogo (CAH) qui s'inscrit dans la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes de l'Organisation des Nations Unies (ONU/SIPC). Le Cadre d'action est un outil d'orientation international non contraignant visant la réduction des coûts humains, sociaux, économiques et environnementaux des catastrophes.

En juin 2009, dans le cadre de son engagement à appliquer le Cadre d'action, le Canada a annoncé l'établissement d'une plate-forme nationale pour la réduction des risques visant à mettre en place un leadership coordonné en matière de réduction des risques de catastrophe auquel participent plusieurs intervenants. La Plate-forme nationale du Canada est composée de quatre organes interreliés : un Comité consultatif, des membres réguliers, des groupes de travail et un secrétariat au sein de Sécurité publique Canada. Les quatre organes de la Plate-forme nationale du Canada se réunissent chaque année à la Table ronde nationale pour la réduction des risques de catastrophe. La Plate-forme nationale du Canada a pour but de sensibiliser, de donner des conseils stratégiques aux décideurs et de renforcer la collaboration entre les intervenants dans des activités de réduction des risques de catastrophe aux échelles nationale et internationale.

Le 26 octobre 2010, le Canada a lancé la Plate-forme et a organisé sa première Table ronde à Fredericton (New-Brunswick) à l'hôtel Delta Fredericton, de 13 h à 20 h. Plus de 70 participants notamment des secteurs public, privé, universitaire, bénévole et non gouvernemental étaient présents à l'événement.

La Table ronde comprenait un discours liminaire prononcé par M. Salvano Briceño, directeur du Secrétariat de l'ONU/SIPC, et elle a été animée par John Neily et Brenda Chartrand du Conference Board du Canada. L'honorable Robert B. Trevors, ministre de la Sécurité publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick, a officiellement lancé la Table ronde. L'honorable Vic Toews, ministre de la Sécurité publique du Canada, n'a malheureusement pas été en mesure d'assister à l'événement et il a fait parvenir une lettre aux délégués, qui a été lue en son nom par le sous-ministre adjoint associé, Daniel Lavoie (Sécurité publique Canada).

La Table ronde visait à réunir les membres réguliers de la Plate-forme nationale du Canada dans un forum ouvert, inclusif et équitable. Plus précisément, ses objectifs étaient de :

- lancer la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe;
- discuter de la vision pour la Plate-forme nationale du Canada, en déterminant les mesures prioritaires et les domaines de collaboration;
- permettre un dialogue inclusif, horizontal et actif avec les intervenants travaillant à la réduction des risques de catastrophe partout au Canada; et
- définir et confirmer le Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe.

La Table ronde a commencé avec les mots de bienvenue et le discours liminaire, puis elle a été suivie d'une présentation par les coprésidents du comité consultatif provisoire (Sécurité publique Canada et gouvernement du Nouveau-Brunswick). Après une pause-santé, les participants se sont rendus dans une salle de repos où ils ont pris part à un processus de dialogue délibératif comprenant trois groupes



de discussion qui se sont succédés à tour de rôle toutes les 40 minutes. Les groupes de discussion se sont axés sur les trois questions suivantes :

1. En analysant la vision de la Plate-forme, quels sont, selon vous, les éléments efficaces qui pourraient appuyer la vision?
2. Quelles sont :
 - a) les lacunes liées à nos capacités de mettre en œuvre cette vision?
 - b) les domaines prioritaires?
 - c) les mesures requises?
3. Comment pouvons-nous aborder et mettre en œuvre le leadership et l'engagement relativement à chacune des priorités définies?

Le dialogue délibératif a été animé par le Conference Board du Canada, avec chaque groupe ayant leur propre animateur (Conference Board), preneur de notes (participant à la Table ronde), rapporteur (Sécurité publique Canada), et lanceur de discussion (participant à la Table ronde). À la fin du processus de dialogue délibératif, les participants sont retournés à la salle plénière pour le souper. Pour chaque séance, l'animateur, le preneur de notes, le rapporteur et le lanceur de discussion se sont réunis pour faire un bref rapport de récapitulation et des prochaines étapes.

Les membres du Comité consultatif ont été élus au cours du souper, et les participants ont été invités à prononcer un mot de la fin pour conclure la soirée, en faisant des commentaires sur la façon dont ils pensaient pouvoir, individuellement, mettre en œuvre les objectifs de la Plate-forme au cours de l'année prochaine.

Les thèmes et priorités principaux qui ont été soulevés au cours de la séance plénière et de dialogue délibératif comprennent :

Les éléments qui s'avèrent actuellement efficaces et qui appuient la vision de la Plate-forme :

- Le début d'une transition culturelle vers la réduction des risques de catastrophe;
- De nombreuses composantes requises pour bâtir un Canada résilient aux catastrophes existent déjà;
- les relations équitables et collaboratives entre les intervenants;
- L'intégration des leçons tirées de catastrophes précédentes dans la planification; et
- la vaste participation que permet la Plate-forme nationale du Canada.

Les lacunes liées à nos capacités de mettre en œuvre la vision de la Plate-forme :

- Le manque d'appui financier pour l'atténuation et la réduction des risques de catastrophe;
- Des structures traditionnelles demeurent dans de nombreuses disciplines liées à la réduction des risques de catastrophe;
- Les difficultés liées à la planification et à la prise de décisions fondées sur des preuves;
- Les défis relatifs à l'évaluation exacte des progrès et de l'efficacité des mesures d'établissement de la résilience; et
- Des capacités différentes entre les autorités, notamment le fossé ville-campagne.

Priorités et mesures proposées :

- **Renforcer et appuyer le leadership au niveau national pour la réduction des risques de catastrophe.**

Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :

- Inclusion de la réduction des risques de catastrophe dans la politique nationale et les activités de programme.
- Intégration de processus et de systèmes pour appuyer l'approche liée à l'attribution de ressources pour la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'aux défis relatifs à la capacité.
- Engagement continu par l'intermédiaire de la structure de gouvernance de la Plate-forme pour inclure tous les secteurs dans des discussions pertinentes sur la gestion des urgences à l'échelle nationale.

- **Développer la planification ministérielle pour la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe.**

Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :

- Élargir la participation et les communications pour inclure les partenaires visés.
- Définir des résultats stratégiques, des priorités et des plans de travail.
- Élaborer des mesures de rendement de la Plate-forme.

- **Augmenter la compréhension et l'engagement à l'égard de la réduction des risques de catastrophe.**

Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :

- Établir une mise en correspondance intégrée des risques, de la vulnérabilité et de la capacité.
- Favoriser une responsabilité partagée en matière de réduction des risques de catastrophe.
- Faciliter l'instruction et le partage d'information.
- S'axer à nouveau sur la résilience des collectivités et la responsabilité des ménages relativement au message de préparation à une catastrophe.
- S'il y a lieu, déterminer le rôle des centres régionaux et la meilleure façon de les connecter à la Plate-forme nationale.

- **Accroître les connaissances en matière d'atténuation et de résilience ainsi que le renforcement de la capacité.**

Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :

- Approfondir la compréhension des programmes d'atténuation de catastrophe actuels.
- Élargir le bassin de connaissances scientifiques sur la durabilité, l'atténuation, le rétablissement ainsi que sur les meilleures pratiques de réduction des risques de catastrophe.
- Élaborer des mesures du rendement en matière de réduction des risques de catastrophe.



Pour réaliser les priorités, les participants à la Table ronde ont signalé quatre domaines thématiques clés :

- Renforcer le leadership au niveau national pour la réduction des risques de catastrophe.
- Accroître l'engagement des intervenants en matière de réduction des risques de catastrophe.
- Favoriser la recherche et l'échange des connaissances liés à la réduction des risques de catastrophe.
- Faire preuve d'égard et de responsabilité en matière de réduction des risques de catastrophe.

Aller de l'avant à partir de cette première Table ronde exige l'appui et l'engagement continus de tous les organes de la Plate-forme nationale du Canada, notamment le Comité consultatif, les membres réguliers, les groupes de travail et le Secrétariat. Ces priorités s'inscrivent dans le cadre de la Plate-forme pour la faire avancer, chaque organe et membre responsable faisant ce qu'il peut pour continuer de consolider les efforts de réduction des risques de catastrophe au Canada. Au cours des prochains mois, le Comité consultatif travaillera sur les thèmes clés du présent rapport afin d'élaborer un plan d'action pour la Plate-forme qu'il présentera aux membres réguliers à la prochaine Table ronde qui aura lieu à Ottawa (Ontario) en octobre 2011.

Contexte

Le Cadre d'action de Hyogo : 2005-2015

En janvier 2005, 168 gouvernements, dont celui du Canada, ont adopté le Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 : Bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes, dans le cadre de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes de l'Organisation des Nations Unies (ONU/SIPC). Le Cadre d'action est un outil d'orientation international non contraignant visant la réduction des coûts humains, sociaux, économiques et environnementaux des catastrophes.

Dans ses définitions des concepts de la réduction des risques de catastrophe, l'ONU/SIPC décrit la réduction des risques de catastrophe comme le *cadre conceptuel des éléments susceptibles d'aider une société à réduire au minimum ses vulnérabilités aux catastrophes ainsi que les risques de catastrophe auxquels elle doit faire face, cela pour éviter (prévention) ou limiter (atténuation et préparation) l'impact négatif des aléas et pour faciliter le développement durable.* »¹.

En établissant les objectifs du CAH, l'ONU/SIPC présente cinq priorités quant aux mesures à prendre :

- 1) **Gouvernance** – Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.
- 2) **Identification des risques** – Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte rapide.
- 3) **Connaissances** – Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux.
- 4) **Réduire les facteurs de risque sous-jacents** dans divers secteurs (p. ex., l'environnement, la santé, la construction et le secteur privé).
- 5) **Renforcer la préparation en prévision des catastrophes afin de pouvoir intervenir efficacement** à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent.

¹ <http://www.unisdr.org/eng/library/lib-terminology-eng%20home.htm>



Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe

En juin 2009, dans le cadre de son engagement à appliquer le Cadre d'action, le Canada a annoncé l'établissement d'une plate-forme nationale pour la réduction des risques visant à mettre en place un leadership coordonné en matière de réduction des risques de catastrophe auquel participent plusieurs intervenants.

La Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe est un groupe d'intervenants interdisciplinaires réunis par leur intérêt commun à réduire les risques posés par les catastrophes. Elle vise à créer une prise en charge nationale multisectorielle du processus de la réduction des risques de catastrophes au moyen d'un leadership et de mesures coordonnées. La prise en charge nationale s'effectue par un processus participatif et inclusif utilisé pour orienter les plates-formes nationales.

Les plates-formes nationales regroupent des intervenants d'une grande partie de la société, notamment des secteurs publics, privés et universitaires, d'organisations non gouvernementales, d'associations professionnelles et de groupes d'Autochtones.

La Plate-forme nationale du Canada est composée de quatre organes interreliés :

1. Comité consultatif : Un comité, formé de représentants des secteurs clés de la réduction des risques de catastrophes, qui oriente et établit les priorités et appuie l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de la Plate-forme nationale du Canada.

2. Membres réguliers : Les intervenants intéressés peuvent se joindre à la Plate-forme en participant aux forums sectoriels existants ou en devenant membres. La Table ronde nationale regroupe tous les intervenants dans une rencontre plénière annuelle.

3. Groupes de travail : Les membres de la Plate-forme nationale qui le désirent peuvent mettre sur pied des groupes de travail portant sur diverses questions ou priorités.

4. Secrétariat : Un secrétariat au sein de Sécurité publique Canada contribue aux activités en cours du Comité consultatif et de la Table ronde nationale.

Voici les objectifs de la Plate-forme nationale du Canada :

- 1) Travailler de façon intégrée pour réduire le risque, la vulnérabilité et les répercussions des catastrophes naturelles et non naturelles à l'égard des Canadiens.
- 2) Fournir un mécanisme de coordination pour la réduction des risques de catastrophe dans les secteurs et utiliser nos réseaux existants.
- 3) Appuyer les intervenants avec des connaissances et des renseignements pertinents.

Dans le cadre des processus opérationnels de la Plate-forme, les quatre organes doivent se réunir chaque année à la Table ronde nationale pour la réduction des risques de catastrophe.

Table ronde annuelle

Le 26 octobre 2010, le Canada a lancé la Plate-forme et a organisé sa première Table ronde à Fredericton (New-Brunswick) à l'hôtel Delta Fredericton, de 13 h à 20 h. Plus de 70 participants notamment des secteurs public, privé, universitaire, bénévole et non gouvernemental étaient présents à l'événement. L'annexe B montre la répartition des participants et les types d'organisations et de secteurs représentés.

La Table ronde visait à réunir les membres réguliers de la Plate-forme nationale du Canada dans un forum ouvert, inclusif et équitable. La Table ronde sert de lieu de dialogue continu pour la réduction des risques de catastrophe et la réunion administrative générale annuelle pour la Plate-forme, et elle constitue une occasion de dialogue délibératif entre les intervenants en matière de réduction des risques de catastrophe. Les objectifs de la Plate-forme étaient de :

- a) lancer la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe;
- b) discuter de la vision pour la Plate-forme nationale du Canada, en déterminant les mesures prioritaires et les domaines de collaboration;
- c) permettre un dialogue inclusif, horizontal et actif avec les intervenants travaillant à la réduction des risques de catastrophe partout au Canada;
- d) définir et confirmer le Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe.

La Table ronde a été animée par John Neily et Brenda Chartrand du Conference Board du Canada. Les participants ont lancé un dialogue délibératif après les mots d'ouverture et le discours liminaire de dignitaires et d'experts invités.

Le dialogue délibératif est un processus d'animation structuré qui implique les intervenants d'une manière permettant de déterminer des valeurs et des compromis liés à la mise en œuvre d'une orientation stratégique spécifique. Par l'étude commune de différentes perspectives, les participants discutent, de façon réfléchie, d'un problème complexe sous des angles potentiellement nouveaux qui tendent à être détachés des positions habituelles ou des solutions « fixes » et prédéterminées.

Le processus de dialogue délibératif de la Table ronde a été animé par le Conference Board du Canada, avec chaque groupe ayant leur propre animateur (Conference Board), preneur de notes (participant à la Table ronde), rapporteur (Sécurité publique Canada), et lanceur de discussion (participant à la Table ronde). On a formé trois groupes auxquels on a demandé de réfléchir et de discuter d'une question spécifique pendant 40 minutes, en posant à chaque groupe les questions suivantes à tour de rôle :

1. En analysant la vision de la Plate-forme, quels sont, selon vous, les éléments efficaces qui pourraient appuyer la vision?
2. Quelles sont :
 - a) les lacunes liées à nos capacités de mettre en œuvre cette vision?
 - b) les domaines prioritaires?
 - c) les mesures requises?



3. Comment pouvons-nous aborder et mettre en œuvre le leadership et l'engagement relativement à chacune des priorités définies?

À la fin du processus de dialogue délibératif, les participants sont retournés à la salle plénière pour le souper. Pour chaque séance, l'animateur, le preneur de notes, le rapporteur et le lanceur de discussion se sont réunis pour faire un bref rapport de récapitulation et des prochaines étapes.

Les membres du Comité consultatif ont été élus au cours du souper, et les participants ont été invités à prononcer un mot de la fin pour conclure la soirée, en faisant des commentaires sur la façon dont ils pensaient pouvoir, individuellement, mettre en œuvre les objectifs de la Plate-forme au cours de l'année prochaine (voir l'annexe A pour une liste des engagements personnels pris par les participants à la Table ronde).

Les coprésidents ont conclu la soirée en soulignant qu'après l'examen des résultats de la Table ronde, ils soumettraient un rapport et un plan d'action aux membres réguliers.

Des commentaires écrits fournis par les participants de la Table ronde indiquaient que plus de 88 % d'entre eux étaient satisfaits du fait que la réunion ait permis d'atteindre les objectifs établis (voir l'annexe C pour un résumé des résultats d'évaluation).

On a fourni d'importants documents et renseignements généraux aux participants inscrits avant la réunion et à leur arrivée à la Table ronde. Ces documents comprenaient une copie de toutes les présentations et de l'information générale de référence pertinente. Pour obtenir une copie du cahier d'exercices du participant et des documents de référence électroniques, y compris les présentations, veuillez communiquer avec le Secrétariat pour la RRC à : DRR-RRC@ps-sp.gc.ca.

Mot d'accueil du ministre de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick

En tant que citoyen de la province d'accueil de la Table ronde, l'honorable Robert B. Trevors, ministre de la Sécurité publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick, a lancé la Table ronde en accueillant les participants à Fredericton au Nouveau-Brunswick. Il a insisté sur le rôle vital que nous jouons tous dans l'appui de collectivités plus sécuritaires et plus résilientes, en indiquant à quel point il était fier des diverses initiatives qui sont mises en œuvre par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour soutenir la gestion des urgences au Canada.

Le ministre Robert B. Trevors a évoqué les récentes catastrophes survenues au Nouveau-Brunswick, notamment l'inondation qui s'est produite au printemps 2008, causant des dommages estimés à près de 100 millions de dollars. Il a en outre déclaré : « Les résidents du Nouveau-Brunswick ont bien conscience des dommages que peuvent provoquer des inondations printanières et des tempêtes violentes. Nous pouvons compter sur le public pour appuyer les efforts des gouvernements qui visent à réduire les risques avant qu'une catastrophe ne se produise, mais les gouvernements ne peuvent y parvenir seuls. La Plate-forme nationale permet aux organisations gouvernementales, non gouvernementales et du secteur privé de travailler ensemble pour réduire ces risques et rendre le Canada et ses collectivités plus sécuritaires ».

Mot d'accueil du ministre de Sécurité publique Canada

L'honorable Vic Toews, ministre de Sécurité publique Canada a écrit une lettre destinée aux délégués, qui a été lue en son nom par le sous-ministre adjoint associé, Daniel Lavoie (Sécurité publique Canada). « En tant que ministre de Sécurité publique Canada, je suis très heureux de vous souhaiter à tous la bienvenue au lancement de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe », a écrit le ministre Vic Toews. Il ajoute : « Je ne suis malheureusement pas en mesure de me joindre à vous aujourd'hui. Cependant, je tiens à vous exprimer ma grande fierté à l'égard du travail qui a permis la réalisation de cet événement ainsi que mes sincères remerciements. »

La lettre du ministre aux participants de la Table ronde évoquait, en outre, l'engagement du Canada d'atteindre les objectifs établis en vertu du Cadre d'action de Hyogo de même que l'appui de Sécurité publique Canada pour la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe. Le ministre Vic Toews a aussi souligné que chaque participant a un rôle à jouer dans la réduction des risques de catastrophe et que la Plate-forme accomplira une mission essentielle à cette fin au Canada.

Discours liminaire

M. Sálvano Briceño

Directeur du Secrétariat interorganismes de la Stratégie internationale pour la prévention de catastrophes

M. Sálvano Briceño a été nommé directeur du Secrétariat de l'ONU/SIPC en juin 2001. Comptant plusieurs décennies d'expérience, il a travaillé sur la gestion de programmes environnementaux et de développement durable au sein des Nations Unies, de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) et du gouvernement du Venezuela.

À la Table ronde, M. Briceño a présenté des données, des tendances et des perspectives mondiales, il a donné un aperçu et des renseignements généraux sur l'ONU/SIPC et le Cadre d'action de Hyogo (CAH) et il a discuté en détail des changements climatiques en tant qu'enjeu principal lié à la réduction des risques de catastrophe.

En faisant référence au changement de paradigme nécessaire pour comprendre et parvenir à la réduction des risques de catastrophe, M. Briceño a parlé de la perception largement acceptée selon laquelle les catastrophes sont inévitables en raison de leur caractère « naturel », ce qui incite à ne pas endosser de responsabilité à plusieurs niveaux relativement à la prévention et à l'atténuation actives des risques. Il a fait remarquer que, en réalité, les catastrophes augmentent directement à cause des vulnérabilités individuelles et collectives, et non en raison des risques accrus. En soulevant ce point, il a souligné que les catastrophes ne sont pas naturelles si on les considère isolément; elles ne deviennent des catastrophes que lorsqu'il y a une vulnérabilité humaine.

La réduction des risques est l'un des six principes de la durabilité, qui exige de prendre en compte la reconnaissance des défis posés par la réduction des risques dans le contexte du développement



durable. Les gouvernements et les organisations nationales commencent à se préparer pour le prochain Sommet de la Terre en 2012, qui sera axé sur l'intégration du développement durable à la réduction des risques et à la résilience aux catastrophes.

Une étude menée par la Banque mondiale sur l'économie de la réduction des catastrophes révèle que l'investissement dans la prévention réduit les coûts pour la société. M. Briceño a encouragé le Canada à s'affirmer comme un leader existant dans ce domaine, compte tenu de son appui dans la construction du canal de dérivation de la rivière Rouge du Manitoba.

M. Briceño a également discuté du rôle important des citoyens et du secteur privé dans la réduction des risques de catastrophe. Il a fait remarquer que le secteur privé peut jouer un rôle clé en intégrant la réduction des risques de catastrophe aux politiques et aux programmes visant une continuité commerciale et une responsabilité sociale des entreprises. M. Briceño a aussi mentionné que les médias ont souvent le plus d'influence sur les attitudes et les comportements par la sensibilisation et l'information du public.

En félicitant cette initiative de créer une Plate-forme canadienne ainsi que l'approche adoptée, le M. Briceño a souligné que la fonction principale de ces plates-formes en tant que mécanisme de consultation multisectorielle et multilatérale était liée à des niveaux d'autorité plus élevés pour l'offre de conseils et la facilitation d'un processus de réduction des risques dans un pays, une ville, une province ou une municipalité. Il a conclu en insistant sur le fait que chaque participant à la Plate-forme du Canada a la possibilité de contribuer à ce mécanisme et à ses objectifs importants.

Discours du coprésident, Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe

Serge C. Beaudoin, directeur général, Santé publique Canada, et Ernest MacGillivray, directeur, Sécurité Publique, Nouveau-Brunswick

Serge C. Beaudoin, directeur général, Sécurité publique Canada, et Ernest MacGillivray, directeur, Sécurité publique, Nouveau-Brunswick se sont adressés aux participants au nom du Comité consultatif national provisoire. Ils ont exposé le contexte de la réduction des risques de catastrophe au Canada en parlant de l'environnement des risques canadien, présenté des renseignements généraux et le contexte pour l'établissement de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe, donné une vue d'ensemble du modèle de gouvernance et de l'organigramme de la Plate-forme, et discuté de la Table ronde en indiquant les objectifs à ce jour ainsi que notre orientation après la Table ronde.

Les coprésidents se sont basés sur les faits saillants de la présentation liminaire. Ils ont avisé les participants que, selon eux, la gestion des urgences exige une approche multisectorielle, intégrée et exhaustive. Ils ont également évoqué la volonté du Comité consultatif de favoriser le dialogue et l'activité continue par l'établissement de groupes de travail, en citant la mise sur pied récente du groupe de travail sur la science et la technologie à titre d'exemple de formation d'un groupe de travail.

Résultats du dialogue délibératif

Résultats de la question 1

Question 1 : En vous basant sur votre sphère d'influence et analysant la vision de la Plate-forme, quels sont, selon vous, les éléments efficaces qui pourraient appuyer la vision?

Le début d'une transition culturelle vers la réduction des risques de catastrophe

Les participants ont reconnu le besoin d'aller au-delà de l'approche traditionnelle à court terme basée sur la préparation et l'intervention à l'égard de la gestion des catastrophes, pour parvenir à une approche plus axée sur l'atténuation des catastrophes et la réduction des risques. Les participants pensent que ce changement culturel est en train de s'amorcer à plusieurs niveaux partout au Canada. Des initiatives de résilience des collectivités comme celle du district de North Vancouver « Making Cities Resilient » (rendre les villes résilientes) mise en avant par l'intermédiaire de l'ONU/SIPC ont été mentionnées comme preuves du commencement du changement culturel.

De nombreuses composantes requises pour bâtir un Canada résilient aux catastrophes existent déjà

Les participants ont signalé que de nombreuses composantes requises pour bâtir un Canada résilient aux catastrophes existent déjà. En outre, les participants ont indiqué que le Canada bénéficie d'un niveau de vie élevé, y compris de fortes capacités de service social, de planification communautaire, d'élaboration de codes du bâtiment et d'intervention en cas d'urgence. Bon nombre de gouvernements, d'organisations et de réseaux nationaux participent déjà à des activités de réduction des risques de catastrophe, ils doivent simplement y être mieux intégrés. Par ailleurs, le soutien international par l'intermédiaire d'organisations comme l'ONU/SIPC est disponible pour la Plate-forme nationale du Canada.

Des relations équitables et collaboratives entre les intervenants

Les participants ont indiqué que les relations les plus efficaces entre les intervenants sont celles où toutes les parties participent et collaborent. Pour que ces relations demeurent actives et pertinentes, les participants ont souligné l'importance de l'inclusivité, de l'engagement régulier et du travail continu. L'engagement intergouvernemental entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur des problèmes de gestion des urgences a été mentionné comme exemple de réseau équitable et collaboratif jugé efficace.

L'intégration des leçons tirées de catastrophes précédentes dans la planification

Avec l'importance et la disponibilité accrues de renseignements sur les catastrophes, pendant et après l'événement, les participants ont indiqué que bon nombre de leurs réseaux intègrent les leçons spécifiques tirées de catastrophes précédentes dans leurs nouveaux processus de planification. L'accessibilité à des rapports postérieurs aux opérations provenant d'organisations comme la Federal Emergency Management Agency des États-Unis, l'ONU/SIPC et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge contribue à une meilleure planification et prise de décisions.

La vaste participation à la Plate-forme nationale du Canada

En ce qui concerne la Plate-forme elle-même, les participants ont signalé que la gouvernance inclusive et le modèle d'adhésion ouvert de la Plate-forme facilitent la vaste participation des intervenants. Les participants ont fait remarquer que l'inclusion des réseaux existants, de la communauté internationale et d'autres parties intéressées est une bonne approche. Il a également été mentionné que même si la base et de nombreux mécanismes sont en place pour réaliser la vision de la Plate-forme, on devrait continuer à essayer d'élargir la participation dans tous les secteurs.

Résultats de la question 2

Question 2 : (a) Quelles sont les lacunes liées à notre capacité de mettre en œuvre la vision de la Plate-forme? (b) Quelles sont les priorités et (c) quelles sont les mesures requises pour combler les lacunes?

N.B. : Les sections (b) et (c) ont été combinées ci-dessous à des fins de clarté.

(a) Quelles sont les lacunes liées à notre capacité de mettre en œuvre la vision de la Plate-forme?

Le manque d'appui financier pour l'atténuation et la réduction des risques de catastrophe

L'une des lacunes signalées est la disponibilité de soutien financier national destiné à des activités d'atténuation de catastrophes et de réduction des risques. Les participants ont noté que, malgré la reconnaissance de l'importance d'appuyer la réduction des risques de catastrophe, il n'existe pas de moyens exhaustifs pour les collectivités d'accéder aux mécanismes de soutien pour établir et maintenir des initiatives de réduction des risques de catastrophe qui soient proactives et à long terme.

Des structures traditionnelles demeurent dans de nombreuses disciplines liées à la réduction des risques de catastrophe

Les participants ont également évoqué les structures traditionnelles qui demeurent dans de nombreuses disciplines liées à la réduction des risques de catastrophe. Ils ont indiqué que même si le domaine de la gestion des urgences a affiché une certaine efficacité en supprimant les structures traditionnelles dans les domaines d'application et les disciplines, les groupes n'étant pas traditionnellement intégrés dans le système de gestion des urgences (p. ex., les planificateurs municipaux, les fournisseurs d'assurance et le secteur privé) doivent être systématiquement impliqués dans les communications sur la réduction des risques de catastrophe ainsi que dans les initiatives connexes.

Les difficultés liées à la planification et à la prise de décisions fondées sur des preuves

De nombreuses initiatives de planification et de prise de décisions liées aux catastrophes ont été décrites par les participants comme étant réactives aux catastrophes antérieures et n'étant pas fondées sur la recherche ou les meilleures pratiques. Un certain nombre de facteurs contributifs potentiels ont été signalés comme pouvant aider à tenir compte des éléments suivants :

- le manque de méthodes uniformes d'évaluation des risques entre les autorités;
- aucun lexique commun, ce qui empêche le partage d'information entre les autorités;
- aucune procédure de planification, de prise de décisions et de gestion des incidents;
- un accès réduit aux programmes offerts au Collège canadien de gestion des urgences;

- une base de recherche et un soutien à la recherche limités en matière de réduction des risques de catastrophes au Canada;
- le manque d'outils de connaissance de la situation intégrés;
- des priorités stratégiques diverses et incohérentes.

Les défis relatifs à l'évaluation exacte des progrès et de l'efficacité des mesures d'établissement de la résilience

Les participants ont indiqué que l'on n'utilisait aucun moyen uniforme et précis pour évaluer le rendement des mesures d'établissement de la résilience au Canada. L'incapacité de mettre en œuvre des mesures uniformes a été définie comme un défi pour les intervenants qui souhaitent créer des programmes de réduction des risques de catastrophe et les utilisateurs finaux de programmes connexes.

Des capacités différentes entre les autorités, notamment le fossé ville-campagne

La gestion des attentes en matière d'assistance en temps de catastrophe a été définie comme une lacune. Par exemple, certaines formes de message, comme la campagne de « 72 heures », impliquent que tous les Canadiens auront accès à un certain niveau d'intervention dans les 72 heures suivant une catastrophe, tandis que les participants ont souligné que les Canadiens vivant en zone rurale ou éloignée peuvent connaître des niveaux et des délais d'intervention variables.

(b) Quelles sont les priorités et (c) quelles sont les mesures requises pour combler les lacunes?

- **Renforcer et appuyer le leadership au niveau national pour la réduction des risques de catastrophe.**

Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :

- Inclusion de la réduction des risques de catastrophe dans la politique nationale et les activités de programme.
- Intégration de processus et de systèmes pour appuyer l'approche liée à l'attribution de ressources pour la réduction des risques de catastrophe ainsi qu'aux défis relatifs à la capacité.
- Engagement continu par l'intermédiaire de la structure de gouvernance de la Plate-forme pour inclure tous les secteurs dans des discussions pertinentes sur la gestion des urgences à l'échelle nationale.

- **Développer la planification ministérielle pour la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe.**

Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :

- Élargir la participation et les communications pour inclure les partenaires visés.
- Définir des résultats stratégiques, des priorités et des plans de travail.
- Élaborer des mesures de rendement de la Plate-forme.

- **Augmenter la compréhension et l'engagement à l'égard de la réduction des risques de catastrophe**

Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :

- Établir une mise en correspondance intégrée des risques, de la vulnérabilité et de la capacité.
- Favoriser une responsabilité partagée en matière de réduction des risques de catastrophe.
- Faciliter l'instruction et le partage d'information.

- S'axer à nouveau sur la résilience des collectivités et la responsabilité des ménages relativement au message de préparation à une catastrophe.
- S'il y a lieu, déterminer le rôle des centres régionaux et la meilleure façon de les connecter à la Plate-forme nationale.
- **Accroître les connaissances en matière d'atténuation et de résilience ainsi que le renforcement de la capacité**
Mesures proposées ayant fait l'objet d'une discussion :
 - Approfondir la compréhension des programmes d'atténuation de catastrophe actuels.
 - Élargir le bassin de connaissances scientifiques sur la durabilité, l'atténuation, le rétablissement ainsi que sur les meilleures pratiques de réduction des risques de catastrophe.
 - Élaborer des mesures du rendement en matière de réduction des risques de catastrophe.

Résultats de la question 3

Question 3 : Comment pouvons-nous aborder et mettre en œuvre le leadership et l'engagement?

Renforcer le leadership au niveau national pour la réduction des risques de catastrophe

Les participants ont soulevé que compte tenu de la transition culturelle vers la réduction des risques de catastrophe, il existe un besoin de leadership concerté au niveau national pour appuyer la réduction des risques de catastrophe à travers les forums de mobilisation pour la gestion des urgences. Cela inclut l'examen de documents sur les politiques nationales comme le document intitulé « Un cadre de sécurité civile pour le Canada », qui décrit l'approche du Canada à l'égard de la gestion des urgences, avec la perspective d'intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les quatre composantes de la gestion des urgences. En outre, les participants ont souligné l'importance de financer les activités de réduction des risques, de prévention et d'atténuation de catastrophe. Enfin, on a fait remarquer que la Plate-forme doit préconiser l'inclusion de tous les secteurs dans les discussions ainsi que l'habilitation de tous les intervenants à partager la responsabilité de la réduction des risques de catastrophe pour s'assurer que les problèmes à long terme ne soient pas éclipsés par des interventions qui ne sont pas adaptées à la catastrophe importante la plus récente.

Continuer à mobiliser les intervenants en matière de réduction des risques de catastrophe en tant que partenaires de plein droit

Les participants ont signalé qu'une grande partie de l'efficacité du modèle de la Plate-forme nationale du Canada provient de sa structure de gouvernance et d'adhésion inclusive et collaborative. En mobilisant les intervenants comme partenaires de plein droit, les intervenants traditionnels en matière de réduction des risques de catastrophe, y compris les gouvernements et les premiers intervenants, montrent leur compréhension et leur engagement à l'égard de la transition vers une approche de gestion et de réduction des risques de catastrophe. L'engagement équitable facilite la mobilisation accrue et démontre le leadership parmi les intervenants traditionnels en matière de réduction des risques de catastrophes.

Augmenter la mobilisation des médias en tant que partenaires dans la réduction des risques de catastrophe

Les médias ont été identifiés par les participants comme un groupe que l'on devrait mobiliser et inviter à jouer un rôle plus important dans la Plate-forme nationale du Canada. Les participants ont souligné le rôle important que jouent les médias dans la communication des urgences et le captage de l'attention du grand public relativement à des problèmes majeurs. Les membres des médias qui participent à la Plate-forme du Canada auraient la possibilité de discuter avec un vaste échantillon d'intervenants en matière de réduction des risques de catastrophe pour appuyer leur travail et établir avec eux des liens qui pourraient accélérer l'accès à l'information pendant une catastrophe.

Augmenter la mobilisation du secteur privé en tant que partenaire dans la réduction des risques de catastrophe

Les participants ont également cerné le besoin de mobiliser le secteur privé dans la réduction des risques de catastrophe. De nombreux intervenants du secteur privé, y compris les secteurs d'infrastructures essentielles, les compagnies d'assurance, les banques, les détaillants et autres ont tous été mentionnés dans le contexte des meilleures pratiques internationales. Les participants ont également indiqué qu'ils apprécieraient la possibilité de s'engager avec le secteur privé par l'intermédiaire de la Plate-forme, étant donné qu'il s'agit d'un groupe non traditionnel, mais très important, qui est toujours bien représenté pour ce qui des problèmes liés à une catastrophe.

Assumer la responsabilité de la réduction des risques de catastrophes

Des intervenants et disciplines nombreux et divers partagent un intérêt direct dans la réduction des risques de catastrophe. À la lumière des chevauchements complexes des rôles et responsabilités conférés par voie de mandat, les participants ont proposé que les membres de la Plate-forme nationale du Canada fassent preuve d'engagement institutionnel et personnel à l'égard du concept de la réduction des risques de catastrophe. En respectant les principes de la réduction des risques de catastrophe, les membres deviennent des agents du changement, augmentant la résilience du Canada par leurs rôles professionnels conférés par mandat, et ce, à titre de membres de familles et de leaders communautaires. À cette fin, les participants ont spontanément décidé de clôturer les délibérations de la Table ronde en soumettant chacun une déclaration personnelle d'engagement à l'égard de la Plate-forme, qui décrivait la contribution qu'il prévoit apporter à la réduction des risques de catastrophe avant la deuxième 2011. Ces déclarations sont présentées en entier dans l'annexe A.

Voie à suivre et conclusion

Voie à suivre

Cette section vise à mettre en évidence une synthèse de certains des thèmes tournés vers l'avenir qui ont été proposés à la suite du processus de dialogue délibératif de la Table ronde nationale. Ces thèmes seront utilisés pour appuyer le prochain plan de travail de la Plate-forme nationale qui sera élaboré par le Comité consultatif.

Renforcer le leadership national pour la réduction des risques de catastrophe

Allant de l'avant, la Plate-forme nationale du Canada est dans l'unique posture de donner des conseils interdisciplinaires aux échelles nationale et internationale, et d'appuyer les politiques et les activités de réduction des risques de catastrophe. Dans le cadre de l'étude des options de ressourcement, les possibilités de renforcement de la capacité et d'engagement collaboratif permettraient de résoudre les problèmes de réduction des risques de catastrophe au niveau national et de combler les lacunes cernées dans ce domaine. Cela peut inclure des activités telles que l'étude des options de financement pour la prévention et l'atténuation des catastrophes, en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les forums et activités sectoriels de gestion des urgences nationales, et en incluant les organes de la Plate-forme nationale du Canada dans les activités et discussions liées à la politique nationale et internationale.

Accroître la mobilisation des intervenants en matière de réduction des risques de catastrophe

Compte tenu du très grand nombre de réactions positives à l'approche inclusive et collaborative adoptée par la Plate-forme nationale du Canada et par la Table ronde, il est important de conserver ce modèle et de l'appuyer dans les secteurs de réduction des risques de catastrophe. Cela comprend l'élargissement de la participation à la Plate-forme nationale du Canada pour inclure les intervenants non traditionnels en matière de réduction des risques de catastrophe, y compris le secteur privé, les médias et les acteurs communautaires. La résilience sociétale durable ne se bâtit pas par des événements ponctuels comme la Table ronde nationale, mais par les actions quotidiennes de personnes, de collectivités et d'organisations pour réduire les risques de catastrophe. Par l'intermédiaire de la Plate-forme nationale du Canada, les membres auront accès aux ressources et à l'expertise leur permettant de parvenir à la réduction des risques de catastrophe dans leurs domaines responsabilité professionnelle, communautaire et personnelle respectifs. Comme point de départ, la Plate-forme du Canada pourrait étudier l'intérêt découlant de l'établissement d'un groupe de travail sur la résilience communautaire.

Favoriser la recherche et le partage de connaissances en matière de réduction des risques de catastrophe

Le domaine de la réduction des risques de catastrophe est toujours en expansion au Canada. Ainsi, la poursuite de la recherche et l'acquisition de connaissances dans ce domaine pourraient être favorisées par l'engagement et l'appui continus de la Plate-forme du Canada. Des catastrophes survenues récemment dans le monde entier ont mis en évidence l'importance de mettre en œuvre des politiques de recherche pour réduire les répercussions des risques de catastrophe.

L'établissement du premier groupe de travail de la Plate-forme nationale du Canada dans les domaines de la science et de la technologie constitue le premier pas vers la croissance et l'intégration de la recherche et des connaissances en matière de réduction des risques de catastrophe dans les politiques, les programmes et les pratiques. Tandis que la Plate-forme nationale du Canada continue d'évoluer, les liens établis entre les groupes de travail sur la science et la technologie, et la communauté internationale par l'intermédiaire du Conseil international pour la recherche scientifique intégrée sur le programme lié aux risques de catastrophe devraient aider à harmoniser les travaux scientifiques des membres de la Plate-forme du Canada avec d'autres projets régionaux et internationaux, tout en fournissant un important contenu propre au Canada. Les activités favorisant l'atteinte de cet objectif pourraient inclure l'appui des activités de recherche et d'information à l'échelle nationale et des études de cas canadiennes sur les répercussions de l'atténuation des catastrophes et la réduction des risques de catastrophe.

Faire preuve d'égard et de responsabilité en matière de réduction des risques de catastrophe

Les mesures de réduction des risques de catastrophe les plus efficaces impliquent des initiatives structurelles et non structurelles sur une longue période, ce qui empêche de déterminer précisément l'efficacité des contributions individuelles. Afin d'aider à clarifier les avantages des mesures de réduction des risques de catastrophe, comme la prévention et l'atténuation, la Plate-forme nationale devrait étudier l'élaboration d'une proposition de valeur pour la réduction des risques de catastrophe. Cette proposition de valeur pourrait favoriser l'engagement national et contribuer aux bonnes pratiques internationales. En outre, il serait avantageux pour la Plate-forme nationale du Canada d'évaluer sa propre efficacité en matière de réduction des risques de catastrophe pour les Canadiens. Au moyen du cadre d'évaluation du rendement, la Plate-forme nationale sera plus apte à comprendre et à surveiller son rendement et sa valeur.

Conclusion

La première Table ronde nationale pour la réduction des risques de catastrophe a été une réussite. Pour la première fois, les intervenants dans la réduction des risques de catastrophe provenant de toutes les disciplines ont été invités à participer à un forum ouvert et inclusif. Les résultats de cet événement collaboratif constituent une orientation précise pour la Plate-forme nationale du Canada et suscitent un grand enthousiasme et optimisme pour la réduction des risques de catastrophe au Canada dans l'avenir. Il incombe maintenant au Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada, aux groupes de travail, aux membres réguliers et au Secrétariat de tirer parti de la motivation et de l'énergie qu'apporte la Table ronde pour faire de réelles améliorations dans la réduction des risques de catastrophe au Canada.

Il est important de noter que les membres réguliers, c'est-à-dire tous les participants et intervenants de la Table ronde qui souhaitent travailler de façon collaborative pour parvenir à la réduction des risques de catastrophe au Canada, jouent un rôle crucial et central dans l'élargissement et la mise en œuvre continue de la vision de la Plate-forme. La Plate-forme nationale du Canada a été conçue pour permettre et appuyer des activités à tous les niveaux, et elle est basée sur le principe que ses membres réguliers ont beaucoup d'expérience, de connaissances et d'expertise à développer en saisissant les occasions et en s'engageant. La Table ronde, réussie de par sa réalisation des objectifs de lancer la Plate-forme et de réunir des gens pour la première fois afin qu'ils entament la discussion sur l'appui de la réduction des risques de catastrophe à l'échelle nationale, ne constitue qu'une des



nombreuses mesures qui seront mises en oeuvre ultérieurement. Il y a beaucoup à faire pour continuer à aller de l'avant dans ce domaine, et cela nécessite l'appui et l'engagement continus de tous les organes et de tous les membres.

Nous espérons que le présent rapport incitera à continuer d'établir des liens avec d'autres personnes travaillant dans ce domaine, afin d'envisager de nouvelles façons de collaborer et de tirer parti des réseaux qui ont été établis pour aller plus loin et dans de nouvelles directions. La Plate-forme nationale du Canada est votre Plate-forme, dirigée par les membres réguliers et évoluant grâce à leur travail. Si vous souhaitez vous engager plus activement, veuillez communiquer avec le Secrétariat pour lui faire part de vos idées, informez-vous sur les travaux en cours et discutez des façons de créer de nouvelles possibilités.

Les groupes de travail constituent un excellent moyen de s'engager dans des domaines d'intérêt spécifiques; ils peuvent être créés à tout moment par n'importe qui tant qu'ils sont parrainés par un membre du Comité consultatif. Si vous souhaitez rejoindre un groupe de travail existant ou en créer un nouveau, veuillez communiquer avec le Secrétariat ou l'un des membres du Comité consultatif.

La Plate-forme nationale du Canada a été appuyée par une approche inclusive pour élaborer le modèle de la Plate-forme et le format de la Table ronde. En allant de l'avant, il est essentiel de maintenir cette approche inclusive. Plus il y aura d'intervenants impliqués dans la Plate-forme nationale et ayant la possibilité de modeler sa structure et ses activités, plus la Plate-forme deviendra durable et résiliente. Par cette approche collaborative et intégrée, nous pouvons, ensemble, travailler vers l'établissement d'un Canada sécuritaire et résilient.

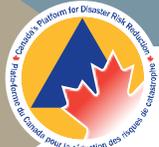
Annexe A

Engagements individuels par les membres réguliers

Voici les déclarations personnelles d'engagement présentées aux animateurs :

Sur la base de la vision et des discussions menées aujourd'hui, ma contribution sera la suivante :

- Réfléchir sur les initiatives que nous menons actuellement en partenariat avec d'autres groupes pour faciliter l'établissement de centres locaux et régionaux en ligne avec les objectifs nationaux, ainsi que sur les besoins locaux.
- Les universités ont un rôle à jouer relativement à l'information et à la communication (plus de sensibilisation); nous pouvons en faire bien plus pour promouvoir ce travail.
- Agir à titre de défenseur au sein de ma sphère d'influence (organismes fédéraux, municipalités, ministères du gouvernement provincial).
- Présenter cette initiative à mes étudiants et préconiser l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans tous les ordres du gouvernement et dans tous les projets de ma sphère d'influence.
- Dynamiser les réseaux avec lesquels nous faisons affaire au sein de ma sphère de contrôle pour diffuser les connaissances et montrer aux autres quelles peuvent être leurs contributions.
- Une mise en œuvre personnelle en préparation du relogement des familles à Ottawa; inciter le Ministère à optimiser les programmes de contribution pour la réduction des risques de catastrophe à l'appui de la Plate-forme nationale du Canada.
- Participer activement à la réduction des risques de catastrophe au Canada et promouvoir l'atteinte de cet objectif dans mon domaine de travail et mon organisation, ma famille, mon association communautaire et d'autres secteurs dans lesquels je peux avoir de l'influence. En tant que citoyen du monde, je veux m'engager à promouvoir l'expérience canadienne et à informer sur cette dernière dans d'autres parties du monde.
- Rester engagé et persévérer. Je n'abandonnerai pas devant les obstacles et continuerai d'aller de l'avant.
- Je vais m'impliquer au sein du Comité consultatif afin de mettre en œuvre ce qui a découlé des discussions d'aujourd'hui.
- Mettre à jour notre document sur les politiques pour refléter le langage actuellement utilisé en matière de réduction des risques de catastrophe au Canada.
- Appuyer les efforts pour élargir les initiatives de réduction des risques de catastrophe au-delà des gouvernements afin d'inclure des intervenants non gouvernementaux.
- Continuer de travailler à l'élaboration d'une analyse de rentabilisation crédible pour des fonds de financement de mesures d'atténuation.
- Faire pression sur le leadership ou l'influencer aux fins de changement.

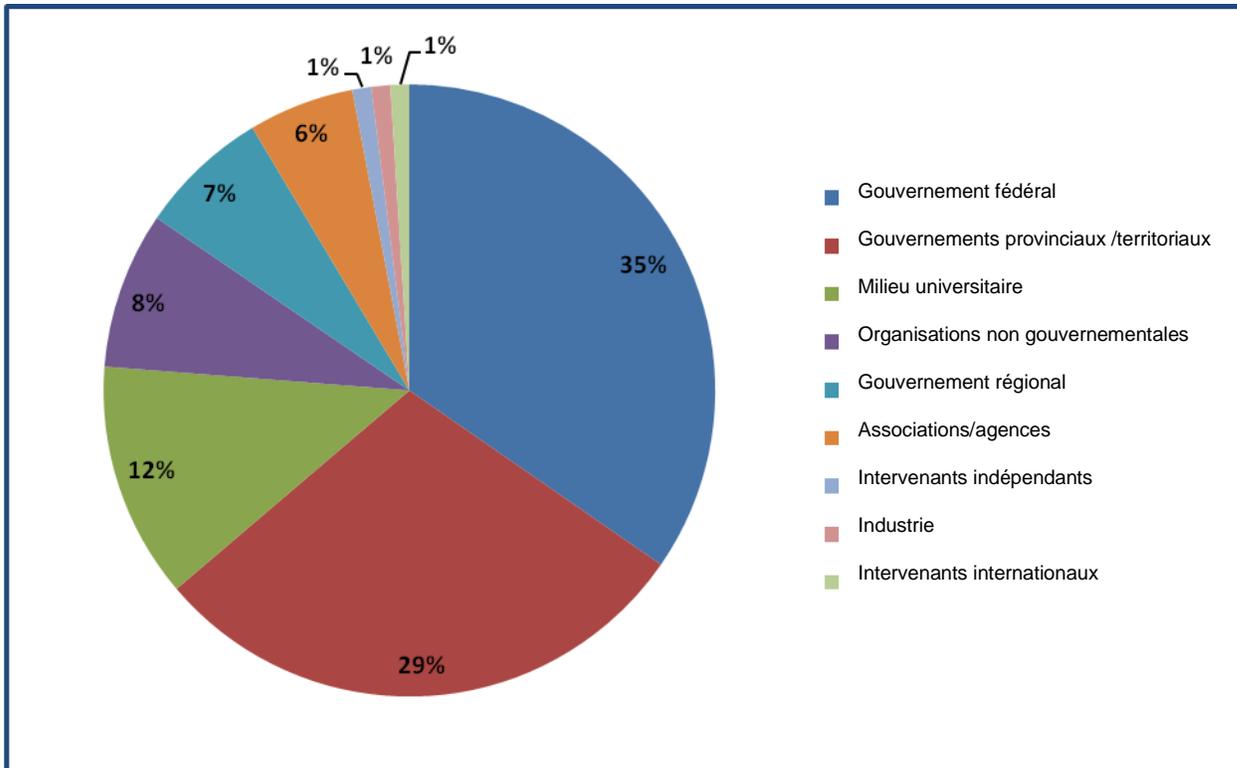


- Ma contribution consistera à récupérer l'information partagée et à la communiquer à mes réseaux tout en cherchant à acquérir d'autres connaissances auprès de personnes que je rencontre et à créer de nouveaux réseaux.
- Communiquer avec d'autres organisations ayant une vision similaire et en mobiliser autant que possible dans le processus.
- En tant que membre de la commission du Réseau canadien d'étude des risques et dangers, je participerai à une séance de planification stratégique (samedi) visant à définir notre rôle et notre contribution relativement à la Plate-forme.
- Je continuerai à promouvoir la Plate-forme et à faire en sorte d'atteindre son objectif de dialogue et de collaboration.
- Ma contribution sera de travailler vers l'amélioration de la compréhension du public à l'égard de son rôle et de ses responsabilités dans la gestion des catastrophes, ainsi que vers la réduction des vulnérabilités parmi les entreprises et les organismes sans but lucratif (OSBL).
- Appuyer et mettre en œuvre l'inclusion de la vulnérabilité aux risques dans le processus de planification associé à la préparation, à la prévention, à l'intervention et au rétablissement.
- Mobiliser les efforts dans les domaines de la science et de la technologie afin de mettre au point des mesures pour les vulnérabilités et la résilience.
- Participer à toute discussion portant sur le renforcement de la capacité dans de petites collectivités isolées dont des membres ont issus de groupes de travail sur la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe.
- Sensibiliser, au sein de l'organisation pour laquelle je travaille, sur les concepts et le travail liés à la réduction des risques.
- Informer et promouvoir l'expérience canadienne dans d'autres parties du monde.
- Participer activement à la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe et, à l'aide de mes compétences et de mes capacités, promouvoir l'atteinte de cet objectif dans mon domaine de travail et mon organisation, ma famille, mon association communautaire et d'autres secteurs dans lesquels je peux avoir de l'influence.
- Sensibiliser davantage mon entourage sur le besoin de planification d'urgence en fonction des vulnérabilités, et mobiliser autant de personnes que possible à tous les niveaux.
- Garantir l'établissement de liens et que les hauts fonctionnaires sont conscients de l'importance de la gestion des urgences (GU) et de la réduction des risques de catastrophe.
- Ma contribution sera de communiquer à mes collègues au Collège canadien de gestion des urgences (CCGU) les autres concepts et résultats supplémentaires issus de la Table ronde ainsi que les faits saillants de cet événement, et de leur expliquer l'importance de la gestion des urgences.
- Promouvoir la gestion des urgences en tant qu'activité qui doit être mise en œuvre par les autres.
- Étudier les moyens avec lesquels le Conference Board du Canada (CBdC) peut aider la Plate-forme à mettre en œuvre les mesures recommandées.
- Travailler avec mon équipe et soumettre des options à Sécurité publique Canada.

- Faciliter l'établissement de centres locaux et régionaux qui sont en ligne avec les principes et les objectifs de la Plate-forme nationale et qui reflètent les besoins et les exigences opérationnelles de chaque collectivité et région.
- Partager la vision avec mes pairs et mes leaders afin d'obtenir leur soutien dans l'établissement d'objectifs, de priorités et de normes pour atteindre un but commun.
- Nous devons changer notre nomenclature, puis étendre notre influence.
- Former des professionnels éduqués en contribuant à l'enseignement d'une nouvelle génération de gestionnaires des urgences.
- Au moyen de la recherche, accroître nos connaissances et améliorer notre compréhension (afin que nous sachions mieux comment créer une société plus sécuritaire).
- Continuer de prendre part au dialogue sur la Plate-forme.
- Mettre à profit nos 20 ans d'expérience pour essayer d'améliorer la gestion des urgences au Canada, établir des collectivités sécuritaires et résilientes, et préserver la vie et la propriété de nos citoyens par l'intermédiaire du dialogue sur la Plate-forme.
- Présenter cette initiative à mes étudiants et préconiser l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans tous les ordres du gouvernement et dans tous les projets de ma sphère d'influence.
- Guides locaux et logements de secours
- Guides pour la prise de décisions liées à l'utilisation des terres
- Meilleures pratiques
- Aider à mettre sur pied et à appuyer un groupe de travail national sur le soutien de décisions liées à l'utilisation des terres et basées sur les risques aux fins de réduction des risques de catastrophe, et intégrer ce groupe de travail à la Plate-forme nationale.
- Garder un esprit critique relativement au processus, en le remettant en question, y compris les éléments évidents, pour apporter plus de rigueur et de clarté dans l'élaboration de mesures de réduction des risques efficaces.
- Dynamiser les réseaux (sécurité publique, science et technologie) avec lesquels nous travaillons pour diffuser les connaissances et la vision de la Plate-forme afin que les intervenants voient de quelles façons ils peuvent y contribuer.

Annexe B

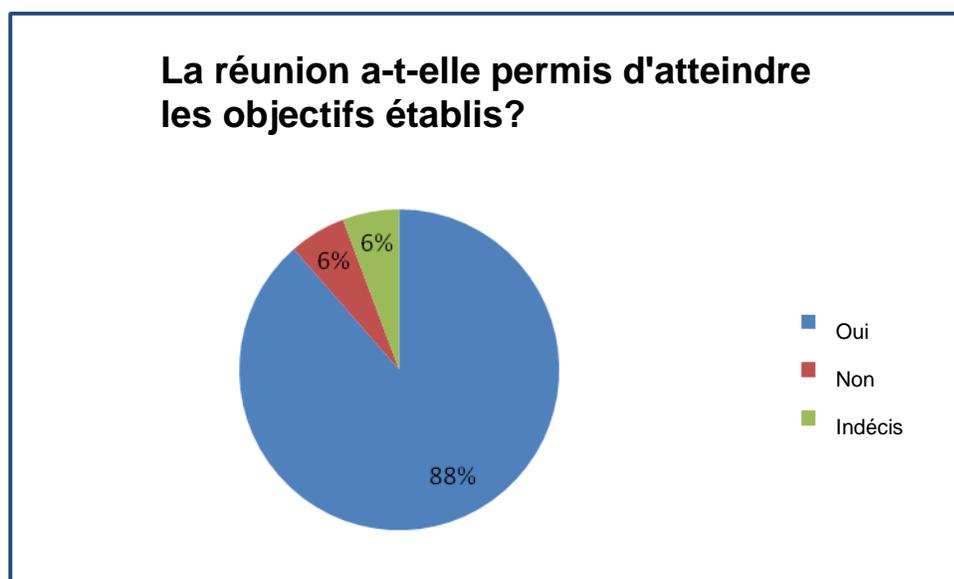
Représentation des participants



Annexe C

Analyse des formulaires d'évaluation de la Table ronde

Les commentaires suivants sont tirés de documents d'évaluation de la Table ronde qui ont été soumis par les participants.



	<i>Très satisfait</i>	<i>Satisfait</i>	<i>Ni satisfait ni insatisfait</i>	<i>Insatisfait</i>
Satisfaction globale	28,57 % (10/35)	57,14 % (20/35)	8,35 % (3/35)	2,81 % (1/35)
Réseautage	11	19	2	
Thème central	19	12	1	
Usage du temps	7	23	2	1
Lieu de réunion	12	17	3	1
Dialogue délibératif	9	20	3	1
Animateurs	16	13	2	